# Arras (62) : Alsadig Adam Ali, condamné pour le viol d’un SDF à qui il avait promis son aide. Il avait déjà été condamné pour un autre viol en 2024, mais ne sera pas expulsé vers le Soudan, où l’homosexualité est considérée comme un crime

09/01/2026 à 12h18



Un homme de 40 ans a été condamné mercredi 7 janvier par la cour d’assises du Pas-de-Calais pour avoir violé un sans-abri dans un appartement à Arras. Traumatisée, la victime a accepté de témoigner, mais uniquement en visioconférence depuis le commissariat.

[…]

Le mis en cause était déjà connu de la justice pour avoir été condamné pour un autre viol en juin 2024 pour lequel il purge une peine de huit ans.

Alsadig Adam Ali est donc retourné purger sa peine en prison. À sa sortie, il aura interdiction de paraître dans le Pas-de-Calais. Cette sentence n'est en revanche pas accompagnée d'une interdiction du territoire français, sachant qu'une expulsion avec un retour imposé au Soudan était peu envisageable. L'homosexualité est en effet criminalisée dans ce pays subsaharien, la peine de mort n'y ayant été abolie pour les homosexuels qu'en 2020.

VDN / Ouest-France